Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260928-2026_09_28_01-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

NOMBRE

De Conseillers en exercice : 29

De Conseillers présents : 24

De votants : 26

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Vezin-le-Coquet convoqué le vingt-deux septembre, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Paul Le Meut, Maire.

Étaient présents :

Mme AÏT ALI Aïcha - Mme AMBROISE Virginie - M. AUVÉ Samuel - M. BEAUSSIER Benoit - Mme BIDAN Florence - Mme BOUDET Christine - M. ERRAMI Noureddine - M. FEUNTEUN Gwenn - Mme FRIQUET Chantal - Mme GODIN MAILLARD Maryline - M. GREDOIRE Jordan - Mme HUTEAU Anaëlle - Mme LAHAYE Marie-France - M. LE MEUT Paul - M. MAROUZÉ Didier - M. MARTINE Gaëtan - Mme MIALON Mélissa - Mme O'BAVAMIAN Aurélie - M. PIGAL Sébastien - Mme QUELLEUC Martine - Mme QUÉMÉNER Aurélie - M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier - M. THOMAS Yann - M. WACHTER Fabrice

Étaient absents :

M. BAH Abdoul - Mme BEAUSSIER Imène - Mme KULOVAC Ferzada - Mme LEMESLE Catherine - M. OLLIVIER Jean

Pouvoirs de vote :

Mme LEMESLE Catherine à Mme LAHAYE Marie-France
Mme BEAUSSIER Imène à M. BEAUSSIER Benoit

Secrétaire :

M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260928-2026_09_28_01-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

URBANISME – VIE ÉCONOMIQUE – MOBILITÉ – ENVIRONNEMENT

Réf. : WH/VLB/26/01

OBJET : 2.1.4 – ZAC DES CHAMPS BLEUS – CRACL AU 31/12/2025
P.J. : CRACL 2025

EXPOSÉ

La présente délibération a pour objet de présenter le nouveau Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRACL) de la ZAC des Champs Bleus au 31 décembre 2025, en application des articles L.1523-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et L.300-5 du Code de l'Urbanisme.

Par délibération du 23 septembre 1996, le conseil municipal s'est engagé dans la création de la ZAC de la Tramabonnière, un nouveau quartier d'habitat dans le secteur est de la commune de Vezin-le-Coquet, de part et d'autre de la RD125.

En 2002, lors de la séance du 21 octobre, le Conseil Municipal a souhaité faire évoluer le périmètre de cette ZAC et a donc créé la ZAC des Champs Bleus.

Le dossier de réalisation ainsi que le programme des équipements publics ont été approuvés par délibération du Conseil Municipal en date du 29 mars 2005.

Le dossier de CRACL préparé par la société Territoires, présente le bilan des études et acquisitions réalisées au 31 décembre 2025, l'actualisation de la programmation et le prévisionnel financier.

Il est proposé au conseil municipal :

- De se prononcer sur l'adoption du CRACL de la ZAC des Champs Bleus au 31 décembre 2025.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à la majorité, par 18 voix CONTRE, 6 voix POUR et 1 ABSTENTION :

- **18 voix CONTRE**, dont les pouvoirs exercés par Mme LAHAYE Marie-France et M. BEAUSSIER Benoit ;
- **7 voix POUR** : Mme AÏT ALI Aïcha, M. AUVÉ Samuel, Mme BIDAN Florence, M. FEUNTEUN Gwenn, M. MARTINE Gaëtan, Mme MIALON Mélissa et Mme QUÉMÉNER Aurélie ;
- **1 ABSTENTION** : M. THOMAS Yann.

DÉCIDE :

- **DE NE PAS ADOPTER** le compte rendu annuel à la collectivité locale (CRACL) de la ZAC des Champs Bleus, arrêté au 31 décembre 2025.

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260928-2026_09_28_01-DE

VILLE DE
EZIN
le-Coquet

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus,

Le secrétaire de séance,

Didier SCHLAGDENHAUFFEN

Le Maire,

MAIRIE de VEZIN-LE-COQUET
Ille-et-Vilaine

Paul LE MEUT